

## Démocratie en Egypte et en Algérie : une lutte de longue haleine

### Où en est l'Afrique du Nord ?

Le conseil de fondation du SOLIFONDS appelle à soutenir les syndicats autonomes d'Algérie et d'Egypte. Ce sera notre contribution à l'avenir du « printemps arabe ».

Le soulèvement pour la démocratie – lancé par les ouvriers et les ouvrières, les femmes et les jeunes contre les dictatures d'Afrique du Nord – n'a jusqu'ici pu s'affirmer qu'en Tunisie, notamment parce qu'il s'appuie sur un mouvement syndical puissant.

La lutte pour une démocratie sociale est aujourd'hui particulièrement vive en Algérie et en Egypte, où les travailleuses et les travailleurs regroupés au sein de syndicats autonomes s'opposent à des dictatures militaires. Grâce à la corruption et avec l'aide de syndicats nationaux dociles, celles-ci se maintiennent au pouvoir contre la volonté de leur propre peuple.

Luttant sans relâche malgré les échecs, les travailleurs sont parvenus ces dernières décennies à jeter les bases de nouveaux syndicats démocratiques et autonomes. Le SOLIFONDS a soutenu leurs efforts de diverses manières.

Il s'agit à présent d'aider ces mouvements syndicaux autonomes et démocratiques à s'imposer. C'est le seul moyen d'éviter que les soulèvements populaires soient victimes des machinations orchestrées par les castes militaires pour conserver le pouvoir et leurs privilèges.

Le SOLIFONDS a pour mission de soutenir les luttes de libération sociale. S'il ne le fait pas aujourd'hui en Afrique du Nord ? Quand et où le fera-t-il ?

Dan Gallin, membre du conseil de fondation, ancien secrétaire général de l'UITA



Manifestation à Alger, le 6 mars 2014: malgré une répression systématique, la liberté d'opinion et la démocratie ne se laisseront pas museler éternellement en Afrique du Nord. Photo : REUTERS/Stringer

Dans ces deux pays nord-africains, les résultats des récentes élections ne présagent pas de changement fondamental. En Algérie, Abdelaziz Bouteflika a été réélu pour un nouveau mandat malgré son âge canonique et son état de santé; en Egypte, c'est l'ancien général Abdel Fattah al-Sissi qui a été élu à la présidence à fin mai. Seront-ils les fossoyeurs du printemps arabe ?

« La lutte pour la démocratie et des conditions de travail décentes est un combat de longue haleine, qu'il faut continuer », écrit l'organisme syndical égyptien CTUWS, qui poursuit: « Il faut savoir que le peuple égyptien est privé depuis 1948 de ses droits démocratiques et de toute participation aux décisions politiques. » Le CTUWS, qui n'avait pas hésité à se confronter au régime de Moubarak, continue, avec d'autres organisations sociales, à lutter pour les objectifs de la révolution du 25 janvier 2011: pain, liberté, justice sociale et dignité humaine.

Quant à l'Algérie, elle n'a pas connu de vaste soulèvement populaire. Les gens sont encore traumatisés par les méfaits de la sale guerre, qui a marqué les années 1990 et fait plus de 100 000 victimes. Les actions de protestation sont pourtant quotidiennes. L'ouverture aux marchés mondiaux n'a pas créé les emplois promis. Au contraire, plus d'un million de jeunes sont sans travail et les prix ont atteint des niveaux inaccessibles pour beaucoup. Maniant la carotte et le bâton, le régime est jusqu'ici parvenu à contenir le mécontentement social. Selon Rachid Malaoui, président de la confédération syndicale autonome CGATA, l'avenir est pourtant tout tracé: « Le régime doit accepter un changement pacifique et démocratique. »

Beaucoup pensent qu'une révolution a bouleversé l'Afrique du Nord au printemps 2011. Alors que ce processus semble en panne, nombre de groupements, dont la CGATA et le CTUWS, nos partenaires sur place, veulent le poursuivre. Pour ce faire, ils comptent sur notre solidarité!

## Récentes luttes ouvrières en Egypte

**Industrie sidérurgique nationale:** Le 26 novembre 2013, 12 000 salariés ont occupé les sites de production et exigé le versement des arriérés de salaires et de primes, le départ du président de l'entreprise et la reconnaissance de leur syndicat autonome. Le 9 décembre, 2 000 travailleuses et travailleurs ont manifesté devant le siège de la compagnie, car celle-ci avait déclaré ne pas être en mesure de satisfaire les exigences salariales. Après une médiation gouvernementale, un accord a été signé le 14 décembre, qui reconnaît les principales revendications des employés.

**Industrie nationale du textile:** Les 22 000 ouvrières et ouvriers de l'usine de Mahalla, qui ont joué un rôle décisif dans le soulèvement de 2011, ont débrayé le 22 février. Les employés de douze autres entreprises se sont rapidement joints au mouvement, faisant passer le nombre des grévistes à 45 000. Après douze jours un accord a pu être trouvé, qui prévoit des changements à la tête des entreprises, le relèvement du salaire minimum et des améliorations dans les hôpitaux des entreprises.

**Transports publics du Caire:** Compensation des différences salariales injustifiées, hausse générale des salaires et meilleure prise en compte des risques professionnels. Telles étaient les principales revendications des 38 000 employés qui ont également cessé le travail le 22 février. Au bout de six jours de grève, la direction de la compagnie a admis ces revendications et un comité a été mis en place pour veiller à leur satisfaction.

**Registres fonciers:** En février, les employés des registres fonciers nationaux se sont mis en grève pour réclamer l'égalité avec les autres employés du Ministère de la justice et avoir congé le samedi. Les négociations sont encore en cours.

**Privatisations illégales:** Le régime de Mubarak avait privatisé beaucoup d'entreprises. Les tribunaux ont jugé ces privatisations contraires à la loi et ordonné leur renationalisation. Nombre des entreprises concernées ont alors été fermées. Leurs employés ont manifesté pendant des mois devant les ministères compétents pour exiger leur réouverture. Malgré les attaques des casseurs des syndicats officiels, les protestations se poursuivent.

Source: CTUWS, Workers Protests for Legitimate Rights, 2.4.2014.

## Egypte: la démocratie passe par des syndicats autonomes et des conditions de travail décentes



En mars, les infirmières syndiquées ont manifesté devant le Ministère de la santé pour réclamer des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail. Photo: REUTERS/Olga Yaroslavskaya

Si l'on considère le respect des droits sociaux et la création de syndicats autonomes (deux des principales exigences du soulèvement de 2011), on observe deux tendances opposées. D'une part, les revendications sont passées sous silence et la répression des mouvements sociaux s'accroît. C'est ce qui s'est produit tout d'abord sous le gouvernement Morsi et, après sa chute, sous le gouvernement de transition contrôlé par l'armée. L'organisme syndical égyptien CTUWS (Center for Trade Union and Workers Services) a décrit les offensives contre les syndicats autonomes dans deux rapports détaillés.\*

D'autre part, les travailleuses et les travailleurs égyptiens prennent de plus en plus conscience de leurs droits et, organisant nombre de protestations sociales et de débrayages, ils obtiennent gain de cause (lire colonne ci-contre). Dans leur lutte, ils bénéficient du soutien du CTUWS, qui joue depuis les années 1990 un rôle central dans la création de syndicats autonomes, l'une des conditions de la démocratisation de la société égyptienne.

La démocratie au sein même des syndicats revêt aussi une grande importance. Le CTUWS a par exemple mené une campagne afin de renforcer les femmes dans le syndicat. Une première rencontre nationale, organisée en décembre de l'année passée, a réuni des ouvrières d'usine, des commerçantes du secteur informel, des salariées et des professeurs. Lors de cette rencontre, les femmes ont décidé de fonder leur propre organisation syndicale, afin de donner le poids nécessaire aux problèmes et aux revendications des travailleuses.

Au cours des mois qui viennent, le CTUWS mènera trois nouvelles campagnes. Il fournira conseils et assistance juridique aux syndicats autonomes d'entreprise, afin de les soutenir dans des conflits du travail. L'organisme œuvrera par ailleurs pour que les nombreux intérimaires travaillant dans les entreprises étatiques de production bénéficient de contrats fixes. Enfin, il s'attachera à former et à mettre en réseau les forces démocratiques, afin que les travailleurs parviennent à se faire entendre auprès des milieux politiques. A cet effet, le CTUWS organisera, avec l'appui du SOLIFONDS, des ateliers et des assemblées dans les centres industriels et mènera un travail intensif auprès des médias.

\* Les rapports du CTUWS sont disponibles sur le site du SOLIFONDS.



## Algérie : intensifier la lutte pour la liberté syndicale

En Algérie, les tensions sociales sont vives. Taux de chômage élevé, mauvaises conditions de travail et violations répétées de la liberté syndicale provoquent régulièrement des mobilisations et des débrayages spontanés. « Une explosion sociale peut survenir à tout moment », estime Rachid Malaoui, président du Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP) et de la Confédération générale autonome des travailleurs en Algérie (CGATA).

Tant au sein des entreprises qu'au niveau politique, les syndicats autonomes luttent pour une politique économique qui soit axée sur les besoins des êtres humains et les droits sociaux. Désireux de mener des actions communes afin d'exercer une influence plus grande et de s'opposer à la répression du régime, treize syndicats, appartenant surtout au secteur public, se sont regroupés pour fonder la Confédération CGATA.

L'Etat algérien refuse pourtant de reconnaître les syndicats autonomes. Il n'a jusqu'ici pas engagé de dialogue social avec eux, bien que la loi l'y contraigne et que l'Algérie ait signé les conventions correspondantes de l'OIT. Les syndicalistes membres de l'opposition sont au contraire poursuivis en justice, finissent par perdre leur emploi et ainsi leurs droits sociaux. L'un des moyens les plus souvent utilisés contre les syndicats autonomes est le « clonage » : dès qu'un syndicat autonome voit le jour dans une entreprise ou dans une branche d'activités, un syndicat fidèle au régime apparaît sous le même nom dans le même secteur. Les tenants du pouvoir entendent ainsi semer la confusion et priver les syndicats autonomes de leur légitimité.

La fondation de la CGATA a indéniablement renforcé la lutte pour des syndicats autonomes en Algérie. La confédération fait cependant face à des problèmes financiers énormes. Elle doit entretenir une infrastructure minimale dans le pays et assumer des tâches de coordination. Alors que les syndicats autonomes peinent énormément, faute de reconnaissance officielle, à encaisser les contributions de leurs membres, la tâche est d'autant plus difficile pour la CGATA. Le SOLIFONDS a dès lors décidé de l'aider à s'acquitter de sa mission et entend contribuer ainsi à la démocratisation du pays.



Les ouvriers licenciés par Lafarge au début de la grève de la faim (en haut). Leurs proches et des sympathisants bloquent les accès à l'usine au cours d'une action de solidarité (en bas).

Photos: compte facebook des grévistes

## Grève de la faim chez Lafarge en Algérie

Le groupe français Lafarge, qui a fusionné avec Holcim pour fonder le premier cimentier mondial, bafoue les droits des travailleurs en Algérie. Depuis qu'il a repris la cimenterie d'Oggaz, en 2008, il a licencié un tiers du personnel, augmenté la production et refusé qu'un comité élu par les employés participe aux négociations. Une manifestation a donc été organisée en novembre 2013 devant l'usine.

Lafarge a mis dix-sept des manifestants à pied, leur reprochant d'avoir empêché des employés de se rendre à leur travail et d'avoir mis les installations en danger. Ces reproches ont par la suite été déclarés sans valeur par les tribunaux.

Les ouvriers appartenaient certes à l'union syndicale officielle UGTA (Union générale des travailleurs algériens), mais celle-ci a dissous sa section au sein de Lafarge à Oggaz. Les fonctionnaires de l'UGTA n'ont en effet pas accepté que les ouvriers élisent leur propre délégation pour négocier avec l'entreprise. En dissolvant sa section, l'UGTA a privé les travailleurs licenciés du statut de syndicalistes de confiance et donc de toute protection face à des poursuites légales, alors que Lafarge venait de déposer une plainte réclamant deux millions d'euros de dédommagement à chacun d'entre eux.

Le 9 mars, les dix-sept travailleurs licenciés ont entamé une grève de la faim illimitée devant l'usine. Fin avril, trois d'entre eux ont dû être transportés à l'hôpital dans un état critique. Les événements survenus chez Lafarge à Oggaz prouvent à quel point il importe de lutter pour des syndicats autonomes en Algérie.

**Au nom de nos collègues en Égypte et en Algérie, nous vous remercions du fond du cœur pour votre solidarité !**

## Colombie : défendre le droit de protester



Bogota, août 2013: mobilisation nationale en faveur des droits de la population rurale.

Photo: J. Santacruz

En Colombie, la fin avril a été marquée par le début d'une vaste mobilisation de petits paysans, de mouvements autochtones et afro-colombiens, de petits mineurs et de coopératives de pêcheurs. Bloquant les routes et organisant des manifestations, ils ont dénoncé la politique du gouvernement, qui soutient l'industrie agricole, l'exploitation minière et la construction de barrages, alors que ces activités chassent les habitants des campagnes de leurs terres et les privent de leurs moyens d'existence.

La dernière mobilisation de la population rurale s'est inscrite dans le cadre de la « grève agricole » d'août-septembre 2013, largement soutenue par des mouvements citoyens. Les principales liaisons routières du pays sont restées bloquées pendant des semaines et le gouvernement a dû consentir des promesses aux organisations paysannes. Jusqu'ici, il ne les a cependant pas tenues. Un mois avant les élections présidentielles, petits paysans, ouvriers agricoles, autochtones et Afro-Colombiens ont donc repris leurs actions. Le ministre de la Défense a alors prétendu que les manifestants avaient été infiltrés par la guérilla, privant ainsi le mouvement de sa légitimité. Peu après, la police et l'armée ont réprimé les manifestations dans nombre de localités.

Dans ses rapports, le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques (CSPP) a dressé le bilan humain de la grève agricole de 2013: 15 manifestants ont été tués (dont 12 par balles), au moins 800 ont été blessés, environ 3000 arrêtés et plus de 180 ont fait l'objet de plaintes. Le CSPP avait envoyé des défenseurs des droits humains dans la région, afin de dénoncer publiquement la situation et d'agir en justice contre les attaques. Le CSPP était également présent à diverses manifestations durant la dernière grève agricole, suspendue depuis le 9 mai suite au succès des négociations menées avec le gouvernement.

Afin de préserver le droit de protester et de prévenir la criminalisation et la répression de mouvements sociaux, le CSPP a lancé, avec l'appui du SOLIFONDS, un cours de formation pour défenseurs des droits humains. Ces activistes accompagneront les protestations, rendront compte des attaques des forces de sécurité et fourniront une assistance juridique aux personnes arrêtées.

## Pakistan: améliorer les conditions de travail dans l'industrie du textile

Depuis début 2014, le SGP+ (système de préférences généralisé et étendu) régit les relations commerciales entre l'UE et le Pakistan. Celui-ci peut ainsi importer en Europe environ 20% de ses exportations sans s'acquitter de droits de douane et 70% à des conditions préférentielles. Ce système profite surtout à l'industrie pakistanaise du textile et de l'habillement, qui produit la majeure partie des exportations nationales. Le SGP+ ajoute une dimension éthique au SGP, car il comprend le respect de normes sociales et environnementales. Il exige ainsi l'application inconditionnelle de vingt-sept conventions contraignantes de l'ONU et de l'OIT.

C'est dans ce contexte qu'intervient la fédération syndicale pakistanaise NTUF. Selon les estimations, 60% du travail rémunéré au Pakistan sont liés à la production de coton et de textiles. Or les conditions de travail sont déplorables dans les secteurs du textile et du cuir, qui ne respectent pas les conventions internationales, pourtant ratifiées par le Pakistan. Selon la NTUF, les usines produisant pour l'exportation rappellent les camps de travail, où l'on faisait trimer des millions d'hommes et de femmes dans des conditions inhumaines.

La NTUF entend utiliser le SGP+ afin de faire respecter les normes du travail et les droits syndicaux, et d'améliorer les conditions de travail. En suscitant la pression sur les acheteurs européens, elle veut les obliger à veiller au respect des normes de l'ONU et de l'OIT sur les sites de production. La fédération a déjà lancé une campagne nationale destinée à informer les travailleuses, les travailleurs et les divers syndicats sur leurs droits ainsi que sur les possibilités qu'offre le SGP+. Cette action vise surtout à motiver les ouvrières et les ouvriers du textile et du cuir à mieux se coordonner, afin de faire valoir leurs droits.

	<p><b>VIENT DE PARAÎTRE – DISPONIBLE AUPRÈS DU SOLIFONDS</b></p>
	<p>MultiWatch (éd.)</p>
	<p><b>Milliarden mit Rohstoffen. Der Schweizer Konzern Glencore Xstrata</b></p>
	<p>188 pages, Fr. 24.- ; Edition 8, Zurich, 2014 ISBN 978-3-85990-222-0</p>

Edition :	«Fonds de solidarité pour les luttes de libération sociale dans le tiers monde»
Rédaction :	Urs Sekinger, Yvonne Zimmermann
Traduction :	Milena Hrdina, Moutier
Impression :	printoset, Zurich